

# Voler-Coller : Stop au plagiat !

## Module 3 : Citations et bibliographies

### Vidéo 1 : Citer un document

Utiliser des documents sans citer la source d'où ils proviennent, on l'a vu, c'est du plagiat. Et une rupture de copyright, c'est carrément de la contrefaçon ! Pourtant, réutiliser des documents existants dans le cadre d'un travail scientifique est non seulement encouragé mais surtout indispensable. Alors, comment éviter le délit de plagiat ? Comment éviter une condamnation pour contrefaçon ? Une seule solution : il faut citer ses sources ! Et pas n'importe comment, puisqu'il s'agit de le faire dans le respect des règles académiques ? Comment faire ? Allez, on suit le guide ! On vous explique tout !

Les objectifs de ce cours sont doubles. Il s'agit d'abord de vous aider à comprendre pourquoi citer ses sources est important – et même indispensable – dans le cadre d'un travail académique. Il s'agit ensuite de vous expliquer les grandes lignes du fonctionnement de la citation scientifique – ce que nous aurons l'occasion d'approfondir dans les vidéos ultérieures.

Même si vous avez globalement compris que ne pas citer ses sources menait tout droit vers le délit de plagiat, vous pouvez au final vous demander si la citation bibliographique ne sert finalement pas juste à montrer patte blanche au niveau légal – en vous contraignant à un travail inutile et laborieux. Et si vos enseignants conspiraient dans le seul but de vous embêter ?

En fait, la citation bibliographique occupe un rôle-clé dans le processus scientifique – en assurant notamment la vérifiabilité des assertions avancées. On peut identifier quatre rôles majeurs :

- 1) La citation bibliographique vous permet de présenter vos sources en toute transparence : elle montre le sérieux de votre travail et atteste de vos recherches approfondies. Elle témoigne de la confrontation de votre réflexion avec celles de vos prédécesseurs. Ainsi, loin de desservir votre travail, elle lui donne du cachet. Elle facilite aussi la vérifiabilité de votre travail en permettant à votre lecteur de retrouver vos sources, et d'en vérifier la fiabilité et la pertinence. Ah ! Allez-vous me dire ! Encore un truc pour mieux évaluer les étudiants, non ? Pas vraiment, car toute la communauté scientifique – chercheurs compris s'astreint à ce système. Il est le garant de la transparence de la science, et par là, de sa réfutabilité qui se trouve au cœur de ses principes.
- 2) Ensuite, la citation bibliographique – et notamment la fameuse bibliographie finale – permet de donner une idée des publications parues sur un sujet. Elle facilite entre les chercheurs le travail de repérage des sources sur un domaine ou un sujet. Les chercheurs, lorsqu'ils consultent un document qui leur paraît fiable et pertinent sur leur sujet, vont souvent consulter sa bibliographie finale pour y trouver des références nouvelles. C'est d'ailleurs un sage conseil que l'on vous conseille d'appliquer pour vos propres recherches.

- 3) A partir de là, la bibliographie permet l'identification et la localisation des documents utilisés. C'est pourquoi il est indispensable de suivre des normes communes pour faciliter la reconnaissance des documents par une présentation standardisée des références.
- 4) Enfin, bien-sûr, la citation bibliographique permet de respecter le droit de la propriété intellectuelle et permet une utilisation juste et équitable du document. Rendons à César ce qui est à César, et par honnêteté et éthique intellectuelle, ne nous enorgueillons pas de découvertes qui ne sont pas les nôtres. L'éthique doit être replacée au cœur du processus scientifique.

Dans les communautés scientifiques, deux outils se complètent pour permettre la citation bibliographique :

- 1) L'appel de citation qui est une marque-repère inséré dans le corps du document pour montrer qu'il y a citation
- 2) La bibliographie qui s'insère à la fin du document ou dans certaines disciplines au fil de l'eau dans les notes de bas de pages.

Pour homogénéiser les citations bibliographiques au sein d'un document, on va utiliser ce qu'on appelle un « style bibliographique ». Un style bibliographique est une présentation standardisée – souvent reconnue internationalement – d'une bibliographie.

Au total, il existe plus de 10 000 styles bibliographiques dans le monde. Les plus connus sont par exemple le style American Psychological Association (plus connu sous le nom de « style APA), le style Chicago, le style Vancouver, etc. Il existe également plusieurs versions de ces styles bibliographiques, qui sont mis à jour régulièrement/

Le style bibliographique s'applique à la fois aux appels de citation et à la bibliographie finale.

Mais parmi ces plus de 10 000 styles bibliographiques existants, lequel choisir ?

Le style bibliographique à utiliser peut vous être imposé par votre encadrant de mémoire ou de thèse ou par votre filière : renseignez-vous ! Dans le cadre de la recherche, ce sont souvent les revues qui imposent un style bibliographique particulier à respecter.

Une fois que vous avez trouvé votre style bibliographique, tenez-vous-y ! Ne mélangez surtout pas différents styles entre eux !

Et enfin, on ne le répètera jamais assez : suivre un style bibliographique demande une grande rigueur, que ce soit dans la rédaction des appels de citation, des éventuelles notes de bas de page ou de la bibliographie.

Mais où peut-on donc trouver ces fameux documents si précieux que sont les styles bibliographiques ?

Il faut savoir que certains styles bibliographiques sont fondés sur des normes AFNOR ou des normes ISO, et qu'à ce titre leur consultation est payante.

Mais si un style bibliographique vous est prescrit, vous pouvez essayer de la demander à votre encadrant de mémoire ou de thèse. Chaque style fait aussi l'objet d'une publication sous format de livre imprimé : essayez de vous rendre à votre bibliothèque universitaire pour le consulter ou l'emprunter. Enfin, vous pouvez aussi essayer d'en trouver une version gratuite sur Internet...

Cet exemple vous montre les différences de présentation entre plusieurs styles bibliographiques parmi les plus connus énumérés en colonne 1. Vous voyez les différences entre les appels de citation de ces différents styles (en 2e colonne) et entre les références dans la bibliographie finale (en troisième colonne). Si les données bibliographiques à insérer sont globalement les mêmes, les présentations peuvent être très différentes entre ces huit styles bibliographiques choisis.

Voilà ! Vous savez tout (ou presque tout) sur les bases de la citation de document. Pour entrer plus précisément dans le détail, n'hésitez pas à regarder les vidéos suivantes !

### Projet soutenu dans le cadre de l'AMI Emergences

#### Crédits :

Scenario : Marie Latour, directrice adjointe du SCD de l'Université de Guyane

Responsable scientifique : Annaïg Mahé, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'URFIST de Paris / École nationale des Chartes / PSL

Vidéo : Flyy Lerandy

